



Effectif national :
 Environ 88 couples en 2023

Effectif régional en PACA :
 8 couples en 2025

Tendances nationales nicheurs

	Court terme		Long terme	
Effectif	→	-2,3 %	↗	38 à 58 %
Répartition	↘	-31 %	↗	34 %

Patrinat (2025).

Distribution en PACA

En PACA, la population de Vautour percnoptère reste faible. Le massif du Luberon abrite 5 couples, les Gorges du Verdon accueillent un couple et les Alpilles 2 couples. En migration, cette espèce peut se rencontrer plus largement, notamment dans les Bouches-du-Rhône et la plaine de Crau.

Description

Le Vautour percnoptère est plus petit (envergure 1,65 mètre) que le Vautour fauve, *Gyps fulvus*. En vol, on le reconnaît au contraste noir et blanc des ailes, rappelant la Cigogne blanche, *Ciconia ciconia*. La forme de la queue cunéiforme est caractéristique. Les jeunes sont tout sombres et acquièrent leur plumage adulte en quelques années.

Écologie & principaux habitats

Le Vautour percnoptère est un rapace migrateur effectuant son retour d'Afrique au mois de mars. Opportuniste, il fréquente les troupeaux et prospecte les décharges, les bords de rivières à la recherche de carcasses ou d'excréments. Pour se reproduire, il s'installe dans une cavité rocheuse au sein d'une falaise. Dans les derniers jours de mars, les oiseaux s'accouplent et la femelle pond deux œufs. Les deux adultes se relaient pour assurer la couvaison qui dure une quarantaine de jours. Lorsque les conditions climatiques et la disponibilité en nourriture sont bonnes, les deux poussins peuvent survivre. Ils quittent le nid vers la mi-août, soit quinze jours avant le départ en migration postnuptiale.



Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
Falaises, cavités	Pelouses alpines, prairies pâturées, pelouses sèches, coussoul de Crau	Garrigues dégradées		Bords de rivières	Cultures, labours

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

Statut biologique	ZPS concernées
Nicheur certain	Les Alpilles (FR9312013), Massif du Petit Luberon (FR9310075), Verdon (FR9312022)
Nicheur probable	/
Nicheur possible	Garrigues de Lancon et Chaines alentour (FR9310069), La Durance (FR9312003)
Passage / hivernant	Camargue (FR9310019), Crau (FR9310064), Iles d'Hyères (FR9310020), Le Mercantour (FR9310035), Marais entre Crau et Grand Rhone (FR9312001), Montagne Sainte Victoire (FR9310067), Plateau de Valensole (FR9312012), Préalpes de Grasse (FR312002), Salins d'Hyères et des Pesquiers (FR9312008)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce protégée*	
Liste rouge nationale	EN
Liste rouge régionale	CR

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Reproduction	En période de reproduction, dérangement lors de l'installation et de l'élevage des jeunes
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Risque de dérangement à proximité des sites de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)		Risque peu important
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)		Risque peu important
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Forte artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épandage, boues, engrais...)		Risque peu important
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel	Toute l'année	Destruction d'habitats
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichage, plantation...)	Toute l'année	Fermeture du milieu
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales	Toute l'année	Collisions et percussions
	Travaux en falaise	Toute l'année	Dérangement sur les sites de nidification
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces	Toute l'année	Collisions et percussions

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale	■	■	■	■	■	■	■	■	■			
Reproduction	■	■	■	■	■	■	■	■	■			
Migration postnuptiale							■	■	■	■		
Hivernage												
Sédentaire												

Sensibilité: ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

- ▶ Espèce rupestre : milieux soumis à des activités sportives (escalade).
- ▶ Espèce nécrophage.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

- ▶ Collisions avec le réseau électrique.
- ▶ Tirs et destructions illégales (empoisonnements).
- ▶ Dérangements liés aux activités humaines en milieu rupestre (escalade, deltaplane).
- ▶ Manque de nourriture lié à la déprise agro-pastorale ou l'appauvrissement de la chaîne alimentaire.

Recommandations

Le Vautour percnoptère reste très rare en Provence. La mise en place de placettes d'alimentation, notamment dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône, facilite sa réimplantation. Il est conseillé de maintenir des aires protégées à proximité des sites de reproduction afin d'éviter des échecs de reproduction. La réouverture du milieu dans les zones où le pastoralisme est moins présent constitue également un facteur favorable au retour du Vautour percnoptère en Provence.

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gouv.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olioso G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p. Gallardo M. & Penteriani V. (2002) *Plan national de Restauration du Vautour percnoptère*. Parc Naturel Régional du Lubéron - Ministère de l'Aménagement, du territoire et de l'Environnement, 76p. Patrinat (coord.), 2025 - *Résultats synthétiques de l'évaluation des statuts et tendances des espèces d'oiseaux sauvages en France, période 2019-2024*. Rapportage article 12 envoyé à la Commission européenne, novembre 2025.